

Informations interclubs vétérans saison 2022/2023

montées, descentes

1 – Tableau des montées – descentes

Division 1 - 1 division



Les deux derniers descendent en division 2 - position 9 et 10 (2 descendants)
Le huitième barrage avec les deuxièmes de division 2 - vainqueur en division 1

Division 2 - 2 divisions



Le premier de chaque division 2 monte en division 1 (2 montants)
Barrages des deuxièmes avec le huitième de division 1 - vainqueur en division 1



Les deux derniers de chaque division 2 descendent en division 3. (4 descendants)

Division 3 - 4 divisions



Le premier de chaque division 3 monte en division 2 (4 montants)
Barrage des 2 ème pour désigner des montants supplémentaires en cas de désistements



Les deux derniers de chaque division 3 descendent en division 4. (8 descendants)

Division 4 - 5 divisions



Le premier de chaque division 4 monte en division 3 (5 montants)
Barrage des 2 ème pour désigner 3 montants supplémentaires

2 - Tours finals et matchs de barrages

Entre deux équipes.

- les tours finals et matchs de barrages se disputeront en rencontres « aller » et « retour »

Entre trois équipes

- les tours finals et matchs de barrage se joueront en une poule de 3.

Entre quatre équipes.

- tour final, élimination directe, demi-finale et finale.(champion du Hainaut de la série)
- les matchs de barrage, poule de 4 équipes.

Pour plus d'équipes en compétition, les clubs concernés seront informés directement du déroulement du tour final et matchs de barrage.

Dans tous les cas, les classements finals se feront aux meilleurs des victoires, des matchs, des sets et des points.

S'il y a encore égalité, tirage au sort.

3 – Les rencontres peuvent être décalées ou inversées moyennant l'accord des 2 clubs.
Dans ce cas MM MAHIEU ET TOMASSINI doivent en être informés. Doc 10 par mail

[Mahieu André < andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be)

[Tomassini Giuseppe < giuseppe.tomassini@pinghainaut.be](mailto:giuseppe.tomassini@pinghainaut.be)

4 – Les feuilles des rencontres des tours finals et matchs de barrages doivent être envoyées par mail à Tomassini Giuseppe, ou par courrier postal, rue Hanoteau 70/011 à 6060 Gilly.

**Ces feuilles doivent me parvenir au plus tard le mardi qui suit le tour final
ou le match de barrage**

5 – Information générale.

Ci-dessous la liste des amendes appliquées à l'interclubs vétérans pour la saison 2022/2023

N°	Désignation	Montant
5	Température non conforme (match joué ou pas)	5 €
6	Joueur encodé sur la feuille et absent (WO)	5 €
7	Pas de joueur encodé ou utilisation de "non qualifié" (fraude)	10 €
8	Match non disputé (sans certificat médical pour le mercredi)	3 €
9	Ordre des joueurs ne correspondant pas à la liste des forces (indice de référence)	5 €
10	Double participation la même semaine (même wo ou Bye) ou joueur non qualifié	15 €
11	Résultat à prise rapide non encodé le dimanche midi par le club visité	10 €
13	Feuille de match non encodée pour le lundi midi par le visité (par feuille - max. de 50 €)	10 €
15	Equipe non encodée (bye, FF ou FFG) par le visité et le visiteur pour le mardi midi	10 €
19	Forfait prévenu 24h minimum avant le match	10 €
21	Forfait non prévenu ou prévenu à moins de 24h avant le match	25 €
23	Forfait général avant ou pendant l'interclubs - Hors autres forfaits	30 €
25	Abandon d'une équipe lors d'un interclubs, tour final, barrage	50 €

Tomassini Giuseppe

Responsable de la commission des vétérans